

Le Pacte régional d'investissement dans les compétences de Grand-Est créera 65 000 places de formation en quatre ans

Bénédicte Weiss, 8 janvier 2019

Muriel Pénicaud était dans le Haut-Rhin ce lundi 7 janvier 2019 pour la signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 de la région Grand-Est, doté d'1,2 milliards d'euros.

C'est à Sentheim (Haut-Rhin) que la ministre du Travail est venue signer ce lundi 7 janvier 2019 son premier pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric, ou Pacte), en l'occurrence celui de Grand Est. Ce n'est toutefois pas le premier à être conclu en France. La Bourgogne-Franche-Comté avait ouvert le bal en décembre, cette fois sans la ministre, mais avec Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, également présent ce lundi.

La signature par le président de la région, Jean Rottner, et par le préfet du Grand Est, Jean-Luc Marx, s'est déroulée dans les murs de l'entreprise Dangel, dont la centaine de salariés transforment des véhicules utilitaires deux roues motrices en 4 x 4, alors que « gilets jaunes » s'étaient postés à l'entrée pour l'occasion.

Modulariser par compétences

Le texte annonce une enveloppe globale de 1,2 milliard d'euros en quatre ans (dont 675 millions d'euros financés par la Région et 556 millions d'euros par l'État). Le pacte cible en priorité les publics « *les plus éloignés de l'emploi* », dans la continuité du CPRDOFP [1], signé en février 2018. Ils étaient également au centre de la convention d'amorçage du pacte régional (dotée de 57 millions d'euros) signée au mois de juin (lire notre [article](#)). Le Grand Est comptait 469 375 demandeurs d'emploi au premier trimestre 2018, dont 281 852 peu qualifiés. Le Grand Est comptait 469 375 demandeurs d'emploi au premier trimestre 2018, dont 281 852 très peu qualifiés.

Le développement des compétences doit passer par leur accompagnement individualisé (et par celui des professionnels), mais surtout par la transformation de l'offre de formation, qui devra à terme être modularisée par compétences.

Selon Carine Seiler, conseillère spéciale de Jean-Marie Marx, cette approche par compétences est « *très forte* » dans le Grand Est. Elle conduira, selon elle, la Région à « *globalement déconstruire et reconstruire les parcours de formation* », à partir des besoins des entreprises. Concrètement, cela consistera à ajouter des compétences nouvelles au cœur de formations déjà existantes. L'expérimentation de cette modularisation est prévue cette année et les premières conclusions sont attendues pour 2020, avant sa généralisation à partir de 2021.

15 000 nouveaux parcours en 2019

De plus, 65 000 places doivent être créées en quatre ans, dont 15 000 dès 2019. Des aides à la mobilité ou pour la garde d'enfants sont prévues pour favoriser l'accès aux personnes très en difficulté.

Parmi les filières qui seront particulièrement surveillées, celle des services à la personne, du fait du vieillissement de la population. Il s'agira de donner « *envie de faire carrière* » aux personnes précaires qui occupent généralement ces postes, selon Jean Rottner. La spécificité régionale d'emploi transfrontalier sera un autre point d'attention (actions de qualification et de mise à niveau linguistique).

À noter, parmi les expérimentations au programme, celle d'un outil recourant à l'intelligence artificielle pour analyser au plus près les besoins en compétences identifiés par Pôle emploi, comme par les observatoires

des branches et les territoires. Elle est présentée comme la première du genre en France. Le prototype qui en découlera pourrait ensuite être proposé aux autres régions, selon Carine Seiler.

[1] Contrat de plan régional régional pour le développement des formations et de l'orientation professionnelles

Documents joints

- [Pacte régional d'investissement dans les compétences Grand Est \(PDF - 2.2 Mo\)](#)